

Département de la
CORREZE

Commune de
SEILHAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Délibération N° 024-2022

**ACQUISITION
LIVRES_SUBVENTION
CNL**

L'an deux mil vingt deux le douze du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de M. GERAUDIE Marc, maire.

Date de convocation du Conseil : le 8 avril 2022

Présents :

MM CHAMBRAS, COLBORATI, FOURCHES, GERAUDIE, LEYRIS, MAZEAUD, ORLIANGES, RHODES, VILLETTE
Mmes, BOUDRIE, CERTAIN, CLEDIERE, CROUZETTE, MARLINGE, NOEL, POUGET, VERDEYME, VILLATOUX

Absents excusés :

M. MANCI (procuration à Mme BOUDRIE)

Secrétaire de Séance : Mme CROUZETTE Simone

M. le maire indique au conseil municipal que le CNL (centre national du livre) subventionne l'acquisition de livres imprimés pour les bibliothèques et les médiathèques dès lors que le budget acquisition est de 5 000€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Certifie que le budget acquisition de livres imprimés pour la médiathèque de Seilhac est de 5000 € TTC
- Charge M. le maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'obtention d'une subvention du CNL

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le maire, Marc Géraudie.**